Ordonnance du DFI sur les émoluments perçus par la Bibliothèque nationale suisse

(OEmol-DFI-BN)

du 15 août 2018 (Etat le 1er octobre 2018)

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI),

vu l'art. 6 de l'ordonnance du 1^{er} octobre 2018 sur les émoluments perçus par la Bibliothèque nationale suisse¹,

arrête:

Art. 1 Objet

La présente ordonnance fixe les tarifs servant de base de calcul pour les émoluments dus en contrepartie des prestations de la Bibliothèque nationale suisse et de toutes les institutions qui lui sont rattachées. Ces émoluments sont détaillés en annexe.

Art. 2 Abrogation d'un autre acte

L'ordonnance du DFI du 17 janvier 2007 sur les émoluments perçus par la Bibliothèque nationale² est abrogée.

Art. 3 Entrée en vigueur

La présente ordonnance entre en vigueur le 1er octobre 2018.

RO 2018 3203

¹ RS 432.219

Annexe (art. 1)

Emoluments perçus par la Bibliothèque nationale suisse

1 Recherches, expertises, travaux de laboratoire et d'atelier

Pour les prestations suivantes, les émoluments sont calculés en fonction du temps consacré au travail effectué, sous réserve des prestations commerciales au sens de l'art. 8a de la loi du 18 décembre 1992 sur la Bibliothèque nationale (LBNS)³.

	Emoluments (CHF)
Recherches, expertises	140.00/heure
Participation à la préparation d'expositions et de manifestations	
Conseils portant sur la restauration, la conservation et le stockage de livres, d'imprimés et d'autres supports d'information	
Travaux de laboratoire et d'atelier dans les domaines de la restauration et de la conservation	
Prestations bibliothéconomiques à des tiers	

2 Exécution de reprographies et de photographies

2.1 Reprographies et photographies analogiques

Format	Emoluments (CHF)
Tirages dégradé de gris et de couleur sur papier photo, jusqu'à 18×24 cm	40.00
Tirages dégradé de gris et de couleur sur papier photo, > 18×24 cm jusqu'à 30×40 cm	60.00
Tirages dégradé de gris et de couleur sur papier photo, $> 30 \times 40$ cm	selon l'offre, coûts effectifs
Tirages dégradé de gris et de couleur sur papier d'affiche, jusqu'à 18×24 cm	40.00
Tirages dégradé de gris et de couleur sur papier d'affiche, > 18×24cm jusqu'à 30×40 cm	60.00
Tirages dégradé de gris et de couleur sur papier d'affiche, $> 30 \times 40$ cm jusqu'à 70×100 cm	150.00
Tirages dégradé de gris et de couleur sur papier d'affiche, $> 70 \times 100$ jusqu'à 110×158 cm (B0+)	220.00

³ RS 432.21

2.2 Reprographies et photographies numériques

Format	Emoluments (CHF)
RGB (300 dpi), jusqu'à A4	30.00
RGB (300 dpi), > A4 jusqu'à A3	50.00
RGB (300 dpi), > A3	selon l'offre, coûts effectifs

2.3 Travaux supplémentaires sur PC (tarif horaire)

	Emoluments (CHF)
Travaux supplémentaires sur PC	140.00/heure

3 Copies

3.1 Copies

Format	Emoluments (CHF)
Copie sur papier ou numérique, n/b, A4, par page	0.20
Copie sur papier ou numérique, couleur, A4, par page	1.00
Copie sur papier ou numérique, n/b, A3, par page	0.40
Copie sur papier ou numérique, couleur, A3, par page	2.00
Copie sur support USB (scanner de livres, scanner à microfilms)	coûts effectifs

3.2 E-Books on Demand

	Emoluments (CHF)
E-Books on Demand (EoD)	10.00, plus 0.20/page
Print on Demand (PoD)	9.00, plus 0.03/page

4 Conseils, recherches thématiques ou bibliographiques

	Emoluments (CHF)
Conseils, recherches thématiques ou bibliographiques, à partir de la 31° min.	35.00/15 min.

5 Remplacement de documents égarés ou endommagés

	Emoluments (CHF)
Remplacement en cas de perte (5 ^e rappel) ou de dommages causés aux documents	prix de l'acquisition ou prix de la réalisation d'une copie de remplacement en fonction du coût, plus 50 francs de frais administratifs

6 Remplacement de cartes d'usagers égarées ou endommagées

	Emoluments (CHF)
Remplacement d'une carte d'usager égarée ou endommagée	10.00

7 Prêt à distance (prêt interbibliothèques)

	Emoluments (CHF)
Prêt à distance	coûts effectifs
Prêts non réclamés	coûts effectifs
Envois de copies par la poste ou par courriel, jusqu'à 20 pages, forfaitaires	8.00
Pour chaque page A4 supplémentaire	0.20
Pour chaque page A3 supplémentaire	0.40

8 Visites guidées spéciales et entrées aux manifestations

	Emoluments (CHF)
Visites guidées spéciales	100.00
Visites guidées pour les écoles	Bibliothèque nationale et Phonothèque nationale: gratuit
	Centre Dürrenmatt Neuchâtel: 100.00, plus réduction sur prix d'entrée/personne
Entrées aux manifestations	en fonction de la manifestation, coûts effectifs

9 Prestations administratives

	Emoluments (CHF)
Prestations administratives forfaitaires (facturation, matériel d'emballage, envoi)	10.00

10 Utilisation des locaux et des infrastructures

	Emoluments (CHF)
Utilisation des locaux et des infrastructures	selon l'offre, en fonction de la durée de la réservation et des prestations utilisées
Accès Internet à partir de la 61e minute	4.00/heure

11 Entrées au Centre Dürrenmatt Neuchâtel

	Emoluments (CHF)
Entrée adultes	8.00
Entrée étudiants, apprentis, rentiers AVS, chômeurs, enfants jusqu'à 16 ans, groupes à partir de 10 personnes	5.00

12 Réalisation de reproductions par la Phonothèque nationale suisse

12.1 Supports de son de la Phonothèque nationale suisse

	Emoluments (CHF)
Copie sonore, format mp3 sur CD avec livret	1.50/min.
Préparation du CD audio	10.00
WAVE-File (haute définition)	10.00
Scan du livret	1.00/page

12.2 Supports de son de tiers, sous réserve des prestations commerciales au sens de l'art. 8a LBNS

	Emoluments (CHF)
Travail d'ingénierie du son	140.00/heure

Conservation et archivage par la Phonothèque nationale suisse 13

13.1 Conservation sous réserve des prestations commerciales au sens de l'art. 8a LBNS

	Emoluments (CHF)
Conditionnement	140.00/heure
Restauration numérique	140.00/heure

Archivage, sous réserve des prestations commerciales au sens 13.2 de l'art. 8a LBNS

	Emoluments (CHF)
Archives physiques (sur demande)	selon format du support, coûts effectifs ⁴
Archives numériques (sur demande)	
10 GB/année	37.00

14 Matériel fourni par la Phonothèque nationale suisse

Les frais de matériel effectifs sont facturés⁵

La liste des coûts facturés peut être consultée sous www.fonoteca.ch > archives physiques La liste des coûts facturés peut être consultée sous www.fonoteca.ch > frais de matériel

⁵